

La menace qui pèse sur l'existence des journaux d'information de Normandie du groupe Hersant justifie une action vigoureuse, unitaire, déterminée pour qu'ils survivent avec leurs emplois, et qu'une négociation sous l'égide du gouvernement se tienne dans les plus brefs délais avec Hersant, le racheteur Rossel La Voix, et le syndicat patronal SPQR. Le compte à rebours doit être arrêté qui conduirait à la liquidation finale le 11 avril!

## Aux directions de la presse quotidienne d'information générale

Nous ne comprenons pas votre attitude quant aux menaces qui pèsent sur les titres quotidiens de Normandie, *Paris-Normandie, Le Havre libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp, Le Havre Dimanche*. Alors nous vous posons les questions qui suivent, dans l'espoir d'obtenir de votre part des réponses.

Avez-vous bien évalué que d'ici au 11 avril ces titres d'information générale de Normandie risquent de disparaître pour la seule raison que leur propriétaire, Philippe Hersant, de Suisse, organise la vente ou l'élimination du patrimoine légué par son père? Ceci n'a pu vous échapper... La « crise de la presse » n'y est pour rien, pas plus que le « numérique » : ce sont les caprices du propriétaire, plus ouvert aux promesses de profit du franc suisse que de l'euro en France.

## 1. Alors pourquoi votre silence?

- Etes-vous d'accord avec le syndicat SPQR, qui prétend représenter tous les titres de presse en région, mais qui affirme n'être responsable de rien, et qui pratique la politique de la chaise vide au ministère du travail le 19 mars, alors que plusieurs de ses titres adhérents sont menacés ? Lui qui sait si bien courir les ministères pour obtenir, en tout esprit libéral, des subventions d'Etat...
- Le traitement du sort de la presse d'information par un tribunal de commerce, incompétent en la matière, est-il pour vous le signal d'une offensive générale qui suivrait celle de votre collègue Philippe Hersant ?
- Approuvez-vous le plan gouvernemental, suite aux états généraux de la presse, qui prévoit la disparition de nombreux titres, au nom de la perspective de création d'un ou deux « champions nationaux » ? La réforme des aides à la presse, la balkanisation de la distribution vont dans ce sens, vous le savez. Approuvez-vous ?
- 2. Certaines des directions qui sont vos homologues ont cru opportun de dénoncer l'action commune au SNJ et à la Filpac CGT le 19 mars, prenant bien soin de ne citer que la CGT... Ce qui en dit long sur leur conception du traitement de l'information!
- Le SNJ et la Filpac CGT, avec celles et ceux qui le souhaitent, agissent en défense de l'information, de la survie de titres de presse, d'emplois : est-ce cela qui dérange les rédacteurs des communiqués vengeurs, s'élevant contre la solidarité de la Profession ?
- Ces communiqués font état de « pertes » financières enregistrées du fait des mouvements : mais combien coûte à la collectivité ces destructions d'emplois, combien coûte à la démocratie la destruction des titres de presse, à quel taux d'estime ces directions patronales situent-elles les droits démocratiques dans la république ?
- Le droit à l'information, est-ce une notion que vous partagez ? Voilà un héritier Hersant qui use et abuse de la campagne électorale pour semer le trouble, qui couvre d'un silence épais ses intentions, qui se protège du secret bancaire en Suisse, et ce sont les salariés qui répondent à l'appel du SNJ et de la Filpac CGT, souvent avec d'autres syndicats dans les titres, qui sont dénoncés ?
- 3. Nous attendons vos réponses, mesdames et messieurs des directions de la presse d'information générale, vous assurant de notre détermination à défendre l'existence des journaux quotidiens de Normandie, à tout faire pour qu'ils survivent à Sarkozy, à étendre l'action à toute la Profession pour qu'une négociation nationale et non le coup de force assure la pérennité des sociétés de presse et de leurs emplois. Et ce dès le 2<sup>e</sup> Lundi Paris Normandie, le 26 mars!